

VILLE DE SAINT-ADÈLE  
Avis d'appel d'offres public  
CONSTRUCTION ABRI DE SEL  
SAINT-ADÈLE

Ville De Saint-Adèle désire obtenir des soumissions pour la démolition et la reconstruction d'un abri à sel monté sur un mur de bloc de béton, le pavage, la construction d'égoût sanitaire et pluvial, et d'excavation de fossés.

Les soumissionnaires peuvent se procurer tous les documents d'appel d'offres, incluant les plans et devis et les formulaires de soumission, via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)). Les documents seront disponibles à compter du 23 août 2024 et les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Toute demande de renseignements devra se faire par écrit à : Yohevia Polanco Rosario, 1381, boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle et [projets@vdsa.ca](mailto:projets@vdsa.ca).

Les soumissions et tous les documents exigés aux documents d'appel d'offres, dont une garantie de soumission équivalente à 10% de la soumission, valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions, doivent être déposés, sous enveloppe scellée adressée à la VILLE DE SAINT-ADÈLE au 1381, boul. de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle, au plus tard à 11 h00 le 13 septembre 2024. Elles seront ouvertes publiquement au même endroit et le même jour à 11h05. La VILLE DE SAINT-ADÈLE accepte également le dépôt de soumissions par voie électronique via SEAO. Le nom et l'offre de chacun des soumissionnaires sont déclarés à haute voix et le plus bas soumissionnaire n'est désigné qu'à titre provisoire, sous réserve de l'analyse de la conformité des soumissions et de la vérification des calculs des bordereaux.

Advenant que l'ouverture des soumissions ait lieu durant une période où des mesures d'urgence gouvernementales interdisent la tenue d'une ouverture publique, toutes les soumissions reçues de soumissionnaires éligibles sont ouvertes par le maître de l'ouvrage ou son représentant, en présence d'au moins un témoin qui n'ont aucun intérêt dans le contrat et ce, sans la présence de ceux qui ont soumissionné ou de tout autre public, aux date, heure et lieu mentionnés. Un enregistrement audiovisuel de la séance d'ouverture des soumissions sera rendu disponible, dès que possible, dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) ou proposé aux soumissionnaires invités avant l'octroi du contrat.

Ville De Saint-Adèle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné à Saint-Adèle

Yohevia Polanco Rosario, T.P